

Feuillet - 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	33
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	3
Nombre de votants	38
Date de la convocation	13/01/2025
Certifié exécutoire le	20/01/2025
Date d'affichage	21/01/2025
Envoyé en préfecture le	21/01/2025

Le vingt janvier deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle,

BOURDARIAS Sophie, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, COISSAC Vincent, GAR AIS Daniel, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Robert, ROME Hélène, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : BEZAU Sophie, GAGE Pascal.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : DELAUNAY Jean-Paul, LONGUET Jean-François, VERGNE Patrick.

EXCUSES : BOURROUX François (donne procuration à CHAMPSEIX Serge), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), DEGERY Sylvie, JAMILLOUX-VERDIER Simone (représentée), LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), PETIT Christophe (représenté).

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

6-2025 Demande de subvention au titre du concours particulier de la DGD pour les bibliothèques pour l'acquisition de matériel informatique pour la médiathèque de Bugeat.

Monsieur le Président présente aux conseillers communautaires le projet d'équipement informatique nécessaire au fonctionnement de la future antenne de Bugeat.

Monsieur le Président précise que le coût de cet équipement est estimé à 2 299€ HT.

Monsieur le Président précise qu'une aide peut être demandée au titre du concours particulier de la DGD pour les bibliothèques

Le conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 38 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

- APPROUVE le projet d'acquisition de matériel informatique,
- AUTORISE le Président à demander une subvention au titre du concours particulier de la DGD pour les bibliothèques d'un montant de 1 149€.

Fait à Treignac le 21/01/2025
Le Président, Philippe JENTY

